



ONLYLYON & CO est une association à but non lucratif créée en 1974, réunissant les principales collectivités et institutions économiques du territoire et coprésidée par la Métropole de Lyon et la CCI Lyon Métropole Saint-Étienne Roanne.

Elle pilote 2 programmes :
- l'activité d'attractivité économique sous le nom ONLYLYON Invest,
- la démarche de marketing territorial ONLYLYON.

Elle œuvre à attirer entreprises et talents, soutenir l'innovation, accompagner l'implantation et renforcer le dynamisme économique du territoire.

Contact : ONLYLYON & CO

20 Rue de la Bourse
69002 Lyon
T +33 4 72 40 57 50
Site Internet : www.onlylyon.com

Le point de vue D'ONLYLYON & CO

EN BREF.

ONLYLYON & CO est l'agence d'attractivité et de développement économique de la région Lyonnaise. Elle valorise le territoire et ses réussites à l'international, prospecte et accompagne les entreprises, talents et solutions pour les accompagner dans leur implantation en région Lyonnaise. Pour ce faire, elle s'appuie sur une gouvernance fédérant les principaux acteurs publics et privés de la région Lyonnaise et les principales filières économiques qui font sa robustesse : santé, chimie-environnement, énergie, construction durable et industrie 5.0.

Dans un contexte de transitions climatiques, énergétiques et technologiques, la région Lyonnaise - territoire industriel stratégique, se veut l'un des moteurs européens de la décarbonation et de l'économie à impact. Pour ce faire, ses filières d'excellence sont engagées dans une électrification croissante de leurs procédés et ONLYLYON & CO cherche à attirer les solutions permettant de renforcer cette ambition.

Si la région bénéficie d'un mix électrique largement décarboné et donc particulièrement attractif, l'enjeu principal réside désormais dans le renforcement et l'anticipation du réseau. Dans ce cadre, le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) de RTE constitue un levier essentiel pour soutenir la réindustrialisation, accélérer la transition bas carbone et renforcer l'attractivité durable du territoire.



ANTICIPER, INVESTIR, ATTIRER : L'ENJEU ÉLECTRIQUE DES TERRITOIRES PRODUCTIFS LYONNAIS

La région lyonnaise constitue un territoire industriel stratégique, deuxième pôle économique de France, où se concentrent entreprises technologiques et industrielles de secteurs variés : santé, chimie-environnement, énergie, mobilités, industrie 5.0, construction durable et agroalimentaire. Face aux transitions énergétiques, climatiques et technologiques, le développement économique repose désormais sur des infrastructures électriques robustes, sécurisées et anticipées.

Pour répondre à leur ambition de compétitivité et de décarbonation, les entreprises de ces filières électro-intensives, exigent une puissance disponible et flexible pour leurs procédés, un réseau capable d'accompagner l'électrification progressive des activités existantes et des solutions anticipées réduisant les risques d'interruption ou de congestion.

Dans ce contexte, le Schéma Décennal de Développement du Réseau (SDDR) de RTE constitue un outil stratégique essentiel, en offrant une vision de long terme des besoins en infrastructures et de la répartition des capacités, en cohérence avec les enjeux industriels et de transition énergétique.

Indices d'une capacité électrique structurellement favorable

En 2024, la région a produit 119,1 TWh d'électricité, soit environ 22 % de la production nationale, tandis que sa consommation énergétique totale s'est élevée à 63,3 TWh. La production régionale excède donc largement la consommation locale, traduisant une capacité électrique structurellement favorable et une autonomie relative. Ce positionnement s'appuie sur un mix électrique largement décarboné et un surplus de production durable, constituant un avantage comparatif majeur pour l'attractivité industrielle et l'atteinte des objectifs bas carbone.

1. La région lyonnaise, pilier industriel stratégique de la France

1.1 Un socle industriel critique et électro-intensif

La région lyonnaise se distingue comme un pôle industriel majeur en France, avec un tissu dense d'entreprises engagées sur des filières stratégiques pour la souveraineté nationale, notamment dans la santé, la chimie, l'énergie, la mobilité et la logistique. Si la région est l'une des



premières en production électrique, elle concentre également des industries fortement électro-intensives. L'enjeu central n'est donc pas la production, mais la capacité du réseau — transport, distribution, raccordement et flexibilité — à absorber une demande en forte évolution.

La Vallée de la Chimie constitue le premier cluster français et le deuxième européen, avec des acteurs majeurs (dont Solvay, IFP Energies Nouvelles, Symbio...) engagés dans l'électrification et la décarbonation de leurs procédés. Le Biodistrict Lyon-Gerland s'impose comme un hub mondial, porté par des leaders comme Sanofi, bioMérieux ou Boehringer Ingelheim, dont les bioprocédés et salles blanches exigent une alimentation électrique stable, sécurisée et redondante.

Quatre filières concentrent particulièrement les enjeux : chimie électrifiée, matériaux et recyclage, hydrogène décarboné, logistique et mobilité bas carbone. Des projets structurants — carboduc VAIA le long de l'axe MeRS (Méditerranée Rhône Saône) par le groupe Vicat qui nécessite des besoins électriques importants pour captation et traitement, les projets d'électrolyseurs hydrogène dans la Vallée de la Chimie nécessitant entre 50 et 200 MW, ou encore les nouveaux outils de bioproduction à Lyon-Gerland qui nécessitent des besoins en puissance stable et redondante — illustrent l'ampleur des besoins. La décarbonation industrielle territoriale repose directement sur un réseau électrique renforcé et anticipé.

1.2 Une trajectoire de croissance électrique tirée par la décarbonation et l'attractivité

La région lyonnaise fait face à une hausse structurelle et rapide de la demande électrique liée à l'électrification des procédés industriels. Dans la chimie et la métallurgie, cette évolution peut représenter +20 à +40 % de consommation sur certains sites, auxquels s'ajoutent de nouveaux usages (pompes à chaleur industrielles, fours électriques, électrolyseurs).

Parallèlement, la région lyonnaise bénéficie d'une attractivité internationale de premier plan,

avec plus de 60 nouveaux projets d'implantation par an, dont une part significative de projets industriels. Un réseau sous-dimensionné ferait courir un risque immédiat de perte de projets et de décrochage face à d'autres régions européennes mieux équipées. À moyen et long terme, l'addition d'activités industrielles lourdes expose le territoire à un risque de tension sans planification capacitaire anticipée.

Cette dynamique industrielle et énergétique s'inscrit dans un cadre national de renforcement durable des capacités de production bas-carbone, illustré notamment par le projet de nouveaux réacteurs EPR2 dans l'Ain.

Le projet de construction de deux réacteurs EPR2 près de la centrale du Bugey (Ain) représente une étape majeure du programme nucléaire français de nouvelle génération, avec l'objectif d'augmenter durablement la production d'électricité bas-carbone à l'échelle nationale.

Inscrit dans les scénarios intégrés au SDDR de RTE, ce projet nécessite des renforcements du réseau très haute tension pour assurer le raccordement et l'intégration optimale des nouvelles capacités nucléaires tout en soutenant la décarbonation et la sécurité d'approvisionnement.

La mise en service de ces réacteurs est envisagée entre 2040 et 2045 selon le calendrier actuellement évoqué par les porteurs du projet, ce qui donne une perspective de capacité supplémentaire à moyen-long terme pour les industries et les territoires concernés.

En anticipant et en planifiant ces évolutions réseau, le SDDR facilite la cohérence entre les besoins industriels, énergétiques et territoriaux, consolidant ainsi l'attractivité et la compétitivité de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

En parallèle, le développement de l'axe MeRS illustre les synergies entre relocalisation industrielle, transition bas-carbone et croissance multimodale. Ce hub, qui traitera près de 4 millions de tonnes de flux par an, permettra le report modal vers le fluvial et le rail, et favorisera une logistique décarbonée. Le déploiement de nouveaux entrepôts, terminaux et infrastructures cold-chain entraînera naturellement une demande électrique accrue, soulignant l'importance d'un réseau anticipé et dimensionné pour accompagner à la fois la croissance industrielle et logistique de la région.

2. Un décalage croissant entre ambition industrielle et capacités du réseau

2.1 Un projet stratégique contraint par l'accès à l'énergie

Un projet industriel de biocarburants avancés (SAF), destiné à répondre aux objectifs européens Fit for 55 et ReFuelEU Aviation, illustre les limites actuelles. D'une capacité de 30 000 tonnes/an, consommant environ 90 MW et générant 100 emplois directs, il nécessite une sécurisation énergétique forte et pérenne.

À ce stade, la Vallée de la Chimie ne dispose ni du foncier ni de la puissance électrique mobilisable à court terme pour l'accueillir, révélant la nécessité d'anticiper l'accueil de futures gigafactories bas carbone.

Globalement, ces fragilités actuelles s'ajoutent aux perspectives de moyen/long terme : si l'on ajoute des activités industrielles supplémentaires lourdes (data-centers, "industrie du futur", électrification de process, hydrogène, etc.), on peut approcher un risque de tension, sauf renforcement rapide du réseau et la planification des capacités.

2.2 Des fragilités territoriales incompatibles avec la réindustrialisation

Les territoires périphériques à la Métropole de Lyon comme les Monts du Lyonnais, le Forez, le Val de Saône, le Nord-Isère ou le Beaujolais, jouent un rôle central dans la chaîne productive territoriale, mais sont pénalisés par un réseau moins robuste et des capacités de raccordement limitées. Toute fragilité électrique dans ces



zones affaiblit la souveraineté industrielle locale et accentue les déséquilibres territoriaux.

3. Le SDDR, levier de souveraineté, d'attractivité et de compétitivité

ONLYLYON & CO considère que le SDDR est un outil déterminant pour assurer la réindustrialisation et l'attractivité du territoire, sécuriser les capacités électriques pour les filières stratégiques, anticiper les besoins de long terme et éviter les congestions, en cohérence avec France 2030 et la Stratégie Nationale Bas Carbone. Les orientations proposées par RTE, notamment sur l'effort industriel et le raccordement de l'industrie, répondent aux besoins des entreprises et des investisseurs.

Un réseau anticipé et sécurisé constitue un critère décisif pour l'implantation de projets innovants, encore plus dans les secteurs de l'hydrogène, de la mobilité bas carbone, du nucléaire ou de la bioproduction. La planification des raccordements dans des zones clés — PIPA, Vallée de la Chimie, Biodistrict Lyon-Gerland — réduit les délais d'implantation et favorise la croissance économique locale.

Conclusion : consolider une trajectoire industrielle d'excellence

La région lyonnaise s'affirme comme un territoire clé de la souveraineté industrielle française et de la transition énergétique. Sa capacité à conjuguer puissance industrielle, innovation et attractivité internationale repose sur un socle fondamental : un réseau électrique robuste, anticipé et dimensionné à la hauteur des ambitions de la prochaine décennie.

Les perspectives de croissance de la demande électrique industrielle, identifiées par RTE dans les territoires à forte intensité productive, confirment la nécessité d'une approche territoriale équilibrée et polycentrique. Le renforcement des infrastructures doit accompagner à la fois les grands pôles industriels et les territoires périphériques, qui jouent un rôle central dans la relocalisation productive, la vitalité des PME et l'équilibre économique régional.

Dans ce cadre, le SDDR offre une vision structurante et de long terme, indispensable pour sécuriser les trajectoires industrielles, soutenir la décarbonation et renforcer la compétitivité européenne de la région lyonnaise.

—

Sa mise en œuvre constitue un levier stratégique pour transformer les ambitions industrielles et climatiques en réalisations concrètes, au bénéfice de l'emploi, de l'innovation et de l'attractivité durable du territoire.

